

## Énoncé

### Situation pratique : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune

#### Document

Dépliant de présentation des budgets participatifs de la ville de Floirac

**En 2017, la Ville a choisi de réserver 100 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.**

**Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.**

**Quel type de projet proposer ?**

Exemples de projets recevables :

TABLE DE PIQUE-NIQUE, BANC, CANDELABRE SOLAIRE, ARCEAU À VÉLO

**Nous attendons vos propositions !**

**Pour être éligibles, les projets doivent :**

- ① présenter un intérêt général
- ② agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- ③ porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétences locales
- ④ respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- ⑤ s'élever à 25 000 € maximum

VILLE DE FLOIRAC

**Le budget participatif en 5 étapes**

**Etape 1 : j'ai un projet pour ma Ville**  
Dépôt des dossiers du 30 mai 2017 au 15 septembre 2017

**Etape 2 : je travaille mon projet avec la Ville**  
Ateliers de co-construction des projets du 30 mai au 20 septembre 2017

**Etape 3 : le Comité paritaire analyse les dossiers**  
Le Comité paritaire analyse la faisabilité des projets du 15 septembre au 20 septembre 2017. Les projets éligibles sont présentés et proposés au vote des Floiracais.

**Etape 4 : les Floiracais votent**  
Les porteurs de projets éligibles sont conviés à présenter leurs propositions aux Floiracais lors d'une Agora. Période de votation du 20 septembre au 30 octobre 2017.

**Qui peut voter ?**  
Les résidents floiracais âgés de plus de 9 ans peuvent voter pour 4 projets.

**Etape 5 : le Conseil Municipal entérine les choix**  
Mise en œuvre des projets du 7 novembre 2017 au 31 janvier 2018. Les travaux peuvent commencer.

Source : <http://www.ville-floirac33.fr/la-democratie-participative>

## Questions

1. Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.

2. Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?

3. Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.

4. Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.

Cette question fait appel à vos connaissances et expériences. Évoquez les autres formes de participation qui sont offertes au citoyen dans un pays démocratique au sein des associations, partis politiques, syndicats...

5. Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre. (Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature, ni le nom de votre commune.)